

## CHSCT du 28 janvier 2020 : déclaration liminaire

M. le Président,

Mesdames et messieurs les représentants des administrations des Finances au Chsct de Haute-Garonne,

Nous sommes surpris de vous voir assis là en face de nous. Nous sommes surpris que vous preniez, sans un minimum de précaution (casque lourd, gilet pare balles ...), le risque de rencontrer un échantillon des dangereux manifestants qui jeudi dernier, avaient prévu de se rassembler devant ce même bâtiment, pour réaffirmer leur rejet du plan Darmanin contre notre DGFIP et du plan Macron contre notre Sécurité Sociale.

En effet, pour que chacun ait un niveau de connaissance à peu près similaire dans cette salle, il faut vous préciser que le jour de ce rassemblement, notre direction avait décidé la fermeture au public à 11h et pour prévenir tout assaut des violents Blackrock, oups pardon, « black- blocs » réunis, avait barricadé l'ensemble des fenêtres du rez de chaussée avec des planches de bois, la configuration spéciale « yello-blocs » du vendredi soir au lundi matin.

Outre le fait que c'est la dernière fois que nous tolérerons en matière de conditions de travail de plonger nos collègues dans le noir pendant deux jours (car c'était trop long de poser les plaques de bois le mercredi soir, les enlever le jeudi à 13h pour les remettre le vendredi soir), nous dénonçons votre attitude violente, méprisante et irrespectueuse envers des agents qui combattent les projets liquidateurs du gouvernement Macron / Philippe. Mais il est vrai que c'est la même attitude violente, irrespectueuse et méprisante que vous avez eu au tribunal en faisant assigner 40 collègues et les organisations syndicales en avril dernier, la même attitude qui s'est exercée contre nos collègues douaniers lors du printemps 2019, la même attitude que celle du gouvernement qui gaze, mutile, frappe, assigne en justice et emprisonne tout citoyen qui manifeste son opposition, qui tweete la présence du président dans une salle de théâtre ...

Cela ne nous surprend plus, tant nous sommes habitués à la parodie de dialogue social que vous imposez à chaque occasion : en Douane, de comités techniques bâclés en groupes de travail sans documents et analyses sérieux, nous voyons bien se dérouler la même stratégie du monologue et le rouleau compresseur aveugle contre les agents et les missions. C'est peut-être pour cela que les agents des Finances, toutes directions confondues, ont fait grève à plus de 50% en Occitanie le 5 décembre dernier, avec un record historique à la DIRCOFI où même vos cadres ont massivement débrayé (67 % des chefs de brigade !) au grand dam du directeur local ! Pourtant, les coups de boutoir de la loi Essoc ou du rapport Gardette contre les missions de contrôle, la loi Dussopt de transformation de la fonction publique et la contre-réforme des retraites, s'ils pleuvent en rafales, n'entament pas la détermination des élus et des militants de notre syndicat. Si certains, enfermés dans une posture de réformisme à tout pris comme seule justification de leurs renoncements permanents vous offrent une voie royale au détriment des salariés de tous bords, vous aurez compris que nous ne nous laisserons pas faire! Que ce soit sur les horaires de l'aéroport de Tarbes, sur les astreintes cachées à la DNSCE sous forme de HNO (heures non ouvrées), sur le respect de la prévention des RPS et la prise en compte de toutes les fiches de signalement, nous défendrons le CHSCT et ses compétences. Songez ici que sans les OS, le Chsct n'aurait pas examiné l'installation de la vidéosurveillance de la DNSCE...

Que dire des disparitions programmées et répétées des missions de contrôle, des déshabillages de services, des transferts de compétences qui masquent mal les suppressions de poste (18 postes de contrôle supprimés dans les services de contrôle de la DIRCOFI Occitanie en 2020...), de la confiance irraisonnée dans les bienfaits du datamining? Que dire de l'impréparation au Brexit ? Nous avons déjà tout dit maintes fois...

C'est ce mépris et cette haine larvée de toute discussion qui vous fait convoquer un militant de la Cgt parce qu'il « aurait fait pleurer l'adjointe du Pôle PPR » lors du groupe de travail «agents en difficultés» de décembre dernier, affirmant lors de cet entretien que «plusieurs personnes ont témoigné» Or, après l'entretien, nous espérons que la direction a compris, la Cgt a, dans ce dossier, joué davantage un rôle de médiation et d'apaisement que les pyromanes.

A ce titre, vous vous étiez engagés à remettre aux organisations syndicales une note écrite sur la sécurisation des procédures des congés de longue maladie et de longue durée début janvier, nous sommes le 28 janvier. Mais il est vrai que vous ne nous aviez pas précisé l'année... Le militant Cgt en question, ici présent, est allé par la suite discuter avec l'adjointe concernée, non pas pour lui présenter des excuses mais pour essayer de comprendre le déroulement des choses, puisqu'il avait quitté la réunion prématurément, faute de débat possible. Il lui a notamment exprimé le fait qu'il était irresponsable que la DRFiP l'ait laissée seule face aux organisations syndicales dans ce groupe de travail. Ce sont Messieurs Perrin et/ou Chatail qui auraient dû être là pour défendre la position de l'administration. Mais, il est plus facile de prendre ses responsabilités en barricadant la rue des Lois contre la horde sauvage des agents venus exprimer leurs revendications que d'assumer la responsabilité de l'administration, reconnue juridiquement, lors d'un drame humain.

Votre chasse aux représentants syndicaux ne s'arrête pas là. Vous avez le mercredi janvier adressé le mail suivant à trois membres du syndicat CGTFiP 31 :

*« Madame, Messieurs, vous avez été surpris par plusieurs témoins (3) à prendre des photos dans la salle des capitouls des travaux effectués dans le cadre du séminaire sur la conduite du changement. Or, vous n'étiez pas invités à assister à ce séminaire. Votre intrusion dans cet espace n'avait par ailleurs aucun fondement. Il peut en fin s'agir d'éléments confidentiels. Outre votre intrusion dans un local que vous n'aviez pas à fréquenter, je m'interroge sur les images que vous avez prises. Celles-ci, de même que les travaux sont la propriété des agents qui y ont contribué; En les diffusant, de quelque manière que ce soit, vous vous placeriez en porte à faux. Je reste à votre disposition pour tout complément »*

Une nouvelle fois, la DRFiP argue de témoignages pour, sous des prétextes fallacieux (intrusion, propriété privée, confidentialité ...) accentuer la pression sur des militants de la CGT. Alors que dans le point 2, nous traiterons du suivi des agents en difficultés, vous organisez donc une réunion de cadres sur le même sujet, qui doit absolument rester secrète ? Mais qui sont ils, ces courageux témoins que vous avez évoqués lors de « l'invitation » pour recadrage de notre représentant post-groupe de travail du 13 décembre ? Qui sont-ils ces trois « témoins » que M. Chatail cite dans ce dernier message ? Des encadrants qui essaient de s'attirer les bonnes grâces de leur direction, espérant une reconnaissance ou un os de carrière à ronger. Et la DRFiP de se saisir de ces «témoignages» pour brandir le sabre (à quand le goupillon ?) envers les militants que nous sommes ...

Ce qui est en train de se dérouler à la DRFiP 31 depuis un an est grave. Vous nous

menacez de représailles concernant quelques photos de post-it prises dans une salle mais n'avez pas blâmé vos cadres à la Cité administrative quand ils vous ont transmis des photos des collègues pendant le conflit de début 2019. Au contraire, vous les avez utilisées. M. Perrin a récupéré deux dessins de notre camarade dessinateur de Saint Gaudens pendant ce même conflit, pour, soit disant, «les montrer à ses enfants» et nous les avons retrouvés dans le dossier d'assignation au tribunal administratif. Que dire de la chasse au dessinateur qui a été menée dans les jours qui ont suivi auprès des chefs de services de Saint Gaudens pour connaître son identité ? Et après tout cela, que penser de la lettre qu'ont adressé à « Dagapif » MM. Perrin et Chatail, après avoir été informés de son état de santé (ça, ce doit être le côté « goupillon ») ?

Macron a déclaré il y a quelques jours «Essayez la dictature, et vous verrez ...». Mais dans ses propos repris par le Figaro du 24 janvier, il a également exprimé «une dictature c'est un régime où une personne ou un clan décide des lois». En effet, c'est un peu l'impression que nous avons depuis plusieurs mois. S'agissant des services publics, de la retraite par points, de la loi Travail, il nous semble que l'opposition aux projets gouvernementaux par une grande majorité de la population, les milliers de délibérations des élus de tous niveaux, les sondages exprimant un rejet massif des citoyens, auraient pu conduire ce gouvernement à retirer ses lois. A contrario, il s'est appliqué depuis le début de son mandat, affaiblir les organisations syndicales (loi travail et loi transformation de la fonction publique), à mépriser allègrement dans les médias la population des « sans dents » et des « derniers de cordée »

Vous l'avez bien compris, ces orientations ne sont pas les nôtres. Même Warren Buffet, milliardaire s'il en est, avait reconnu l'existence de classes sociale en 2012, déclarant que la sienne dominait pour le moment. Mais dominer n'est pas gagner, et, quel que soit le combat, quelles que soient les méthodes qui seront employées, au gouvernement, dans notre ministère ou ailleurs, nous serons, à chaque fois, en face et jamais des «partenaires sociaux».